

# TINCQ'infos

téléchargeable sur notre site [http://www.ville-tincques.fr/tincqinfos/2006/bulletin\\_13.pdf](http://www.ville-tincques.fr/tincqinfos/2006/bulletin_13.pdf)

Année 2006

Numéro 13 – 18 août 2006

## PROGRAMME DE LA DUCASSE COMMUNALE 2006

# T I N C Q U E S

les 26, 27 et 28 août

## DUCASSE COMMUNALE 2006

**AVEC PENDANT LES 3 JOURS**

**ATTRACTIONS FORAINES – AUTOS SCOOTERS**

### SAMEDI 26 AOUT

- 9 h 00** salle des sports ▷ tournoi de tennis de table ouvert à tous (licenciés ou non).  
*Inscriptions par l'intermédiaire des clubs pour les licenciés et sur place pour les non licenciés*
- 15 h 00** stade municipal ▷ concours de pétanque en doublette ouvert à tous  
*Inscriptions à 14 h 00 au stade - coupes et récompenses suivant mises*
- 20 h 00** salle des fêtes ▷ repas dansant avec le groupe ELLIPSE  
*Inscriptions et réservations en Mairie de TINCQUES pour le 18 août 2006 (règlement à l'inscription)*

### DIMANCHE 27 AOUT

- 12 h 00** salle des fêtes ▷ apéritif avec possibilité de restauration sur place (friterie)
- 16 h 00** Défilé carnavalesque avec la participation de plus de 200 personnes (SPECTACLE GRATUIT)  
*Ouverture du défilé par le géant local Barabas -  
The showgroupssteger's et ses pompomgirls -  
Zidane il a frappé - L'Union Musicale de Tincques -  
Les popo tincquois etc ...*
- 21 h 30** Salle des fêtes ▷ soirée dansante avec le groupe ELLIPSE  
↳ entrée gratuite

### LUNDI 28 AOUT

- 15 h 30** Place de l'église ▷ attractions foraines

Impression et réalisation : Mairie de TINCQUES

**N.B** : les inscriptions pour le repas dansant pourront être reçues ou déposées en Mairie jusqu'au mercredi 23 août prochain, délai de rigueur.

## **PROJET DE ZONE ARTISANALE SUR LA COMMUNE**

Au terme de la dernière enquête publique ouverte en Mairie de TINCQUES du lundi 26 juin au mardi 11 juillet derniers (dans le cadre de la loi sur l'Eau) Monsieur Olivier MEURISSE, agissant en qualité de commissaire-enquêteur, a réservé un avis favorable au dossier dont l'intégrale teneur peut être consultée en Mairie, aux jours et heures d'ouverture habituels.

## **SERVICE TELE-ALARME DU CONSEIL GENERAL DU PAS-DE-CALAIS**

Le Conseil Général du Pas-de-Calais a délégué à EUROP-ASSISTANCE le service public de gestion de la télé assistance, destiné aux personnes âgées, isolées ou handicapées.

Conformément au contrat de délégation du service public, les nouveaux tarifs d'abonnement en vigueur depuis le 1er juillet 2006 sont de :

- ▷ 7,60 Euros pour une personne seule
- ▷ 11,39 Euros pour un couple

Pour tout renseignement complémentaire ou l'établissement de votre dossier, contacter M. Gilles LEFEBVRE au 03-21-47-38-49 ou Mlle Stéphanie LECORNET au 03-21-21-63-12

## **SERVICE DE CANTINE-GARDERIE**

En raison de la prochaine rentrée scolaire, les inscriptions pour la semaine n° 36/2006 seront reçues le samedi 2 septembre de 9h00 à 12h30.

De manière plus générale, il est rappelé que les réservations des repas et des garderies ont lieu exclusivement chaque samedi précédant la semaine scolaire.

Toute absence signalée EN MAIRIE au plus tard le jour même avant 9h30 permettra la délivrance d'un avoir, valable sans limitation de durée.

## **MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**

Les horaires d'ouverture de la Mairie seront modifiés du 21 août au 1 septembre inclus. Une permanence aura lieu, pour les affaires urgentes :

- ↪ Le lundi 21 août, de 9h00 à 12h30
- ↪ Le mercredi 23 août, de 9h00 à 12h30
- ↪ Le vendredi 25 août, de 9h00 à 12h30
- ↪ Le mercredi 30 août, de 9h00 à 12h30
- ↪ Le samedi 2 septembre, de 9h00 à 12h30